

**CODES D'ACTE RELIÉS AUX PROTOCOLES D'ACCORD
RELIÉS AU PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN (PQDCS)**

1. Rapports divers

FMSQ Codes d'acte 9814, 9815, 9816, 9817(codes admissibles au 2000-04-01)

FMOQ Code d'acte 9817 (code admissible à compter du 2004-04-01)

Références : FMSQ Brochure n° 1, Protocole d'accord relatif à la rémunération de certaines activités effectuées dans le cadre du PQDCS.

FMOQ Brochure n° 1, Protocole d'accord relatif à la rémunération de services médico-administratifs dispensés dans le cadre du PQDCS

INSTRUCTIONS DE FACTURATION

Facturation du rapport effectué avec le code approprié sur une demande de paiement n° 1200.

Pour le **code 9817**, obligation d'indiquer le code d'établissement où la technique a été effectuée.